

# Bertrix craint pour l'avenir de la Clairière

**Le management de Vivalia envisage de transférer, dans sept ans, les lits de la Clairière vers Libramont. Tollé à la Commune de Bertrix.**

• **Dominique ZACHARY**

Le feu aux poudres a été allumé mardi après-midi à Bastogne, lors d'une réunion du bureau de la présidence de Vivalia, où sont présents les cadres dirigeants, le président et les vice-présidents de l'intercommunale.

Yves Bernard, directeur général de Vivalia, le directeur adjoint Olivier Binet ainsi que le D<sup>r</sup> Didier Neuberger, directeur aux Affaires médicales, ont fait part de leur réflexion dans le cadre du management : inclure dans l'appel à projet de la Région wallonne pour le 25 mai prochain, une perspective de transfert des lits de psychiatrie de la Clairière Bertrix vers l'hôpital du CHA à Libramont.

Tout cela à l'horizon 2025 (Vivalia 2025), en profitant de la disparition des soins aigus de l'hôpital de Libramont qui sont appelés à rejoindre le nouvel hôpital Centre-Sud à Houdemont.

« C'est une perspective que nous envisageons parce qu'un rapport récent d'architectes nous démontre qu'il faudrait injecter entre 10 et 15 millions d'euros pour mettre aux normes les pavillons de la Clairière, datant, pour la plupart, d'au moins 40 ans et devant répondre aux besoins de la psychiatrie moderne », précise le DG Yves Bernard. D'où notre idée de profiter des locaux libres de Libramont, dès 2025, pour y intégrer les activités de psychiatrie de Bertrix. »



Edu - 40235415181

**La Commune de Bertrix a réagi tout de suite au projet de transfert des lits psychiatriques de la Clairière vers Libramont**

Le problème est que cette prise de position du management, si elle semble a priori cohérente et marquée du bon sens, a pris de court, mardi, les vice-présidents politiques de Vivalia et le collège communal de Bertrix qui en a été avisé en fin de journée.

## Grosse surprise à Bertrix

Dans un communiqué hier, le bourgmestre de Bertrix Michel Hardy et l'échevin Denis Collard (administrateur de Vivalia), se sont dit étonnés par « l'urgence dans laquelle ce projet de démantèlement du CUP de Bertrix est mis sur la table ».

Car depuis l'adoption par le CA de Vivalia du projet Vivalia 2025, deux ans se sont écoulés et jamais l'existence du site du CUP n'a été remise en cause (pour rappel, les lits de psychiatrie n'intègrent pas le nouvel hôpital Centre-Sud) ».

## Yves Bernard : « Les 300 emplois préservés »

**Yves Bernard, pourquoi avoir repris seulement maintenant, dans les documents soumis à l'appel à projets de la Région wallonne, une proposition de transfert des lits de psychiatrie de Bertrix vers Libramont ?**

**Vous comprenez que la Commune de Bertrix marque sa surprise et demande à être consultée dans ce dossier ? Il y a quand même 300 emplois concernés...**

Parlons-en d'emblée, des emplois. Il est évident que s'il y a d'ici sept ou huit ans transfert de Bertrix à Libramont, cela n'aura aucun impact sur le personnel, qui gardera son emploi. Il n'y a pas plus de 13 km



entre Bertrix et Libramont.

L'option de transfert de Bertrix à Libramont est intéressante parce qu'après 2025, le CHA ne se retrouvera qu'avec une polyclinique de consultation et

une aile de revalidation. Il y a donc la place pour aménager une vaste unité de psychiatrie. L'endroit est idéal : la forêt se trouve à 150 m du CHA et il y a juste à côté une voie lente de Libramont à Sainte-Ode. Mais de toute façon, c'est le conseil d'administration de Vivalia, seul, qui décidera du transfert ou non des lits de la Clairière.

## « Improvisation »

Michel Hardy et Denis Collard parlent d'« une improvisation plus que d'une réflexion longuement entreprise. Cela ne laisse pas de place à un débat serein, à 50 jours de la date ultime du dossier 2025 à la Région wallonne, et cela relève d'un tour de force de la majorité provinciale cdH-PS aux commandes sur ce projet » (NDLR. C'est pourtant clairement une note d'intention du management de Vivalia).

La Commune de Bertrix exprime encore ses inquiétudes, pour l'emploi tout d'abord : est-on certain que ce transfert sera indolore pour l'emploi ?

Et qu'en adviendrait-il de l'affectation future des pavillons, s'ils sont vides ?

N'est-il pas plus aisé de mettre en conformité ce site paisible aux nouvelles normes de psychiatrie ? ■

Il faudra aussi solliciter l'avis du corps médical. Si par contre les élus préfèrent rester sur Bertrix et mettre aux normes le site, l'investissement est élevé, entre 10 et 15 millions, et ne pourra être pris en charge que dans le 2<sup>e</sup> calendrier de la construction après 2025.

## Et qu'est-ce qu'on fera des bâtiments de la Clairière alors, si vous transférez à Libramont ?

Toutes les possibilités de reconversion immobilière pourraient être envisagées, pour des infrastructures pour personnes handicapées, des activités pour autistes. Ou alors une reconversion type touristique. Tout est possible. ■ **D. Z.**